



MISSION PERMANENTE DU SENEGAL
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

N° 00110

Genève, le 29 MARS 2019

La Mission permanente de la République du Sénégal auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations internationales à Genève présente ses compliments au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et, se référant à Sa note verbale n°068 du 08 mars 2019, relative à la candidature de Monsieur Cheikh Ahmed Tidiane COULIBALY, Procureur général près la Cour Suprême du Sénégal, pour un poste d'Expert au Comité des Disparitions forcées, a l'honneur de Porter à Sa connaissance le rectificatif, ci-après : contrairement à ce qui a été mentionné dans la note, Monsieur COULIBALY n'a jamais siégé au Comité sus-évoqué.

La Mission prie le Haut-Commissariat de bien vouloir prendre en compte ce qui précède.

La Mission permanente de la République du Sénégal auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations internationales à Genève remercie le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme de Son aimable collaboration et saisit cette occasion pour Lui renouveler les assurances de sa haute considération.

**HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES
POUR LES DROITS DE L'HOMME**

GENEVE

OHCHR REGISTRY

- 1 AVR. 2019

Recipients :G.E.D.....

